

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE NATIONAL ITIE N°2

Le mardi 14 mars 2017, en marge de la restitution de l'étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle s'est tenue, à l'hôtel « Nina », une réunion des membres du groupe multipartite sous la présidence du Professeur Ismaila Madior Fall, Président du comité national ITIE du Sénégal pour passer en revue le point inscrit à l'ordre du jour :

- La validation des TDR de l'administrateur indépendant pour l'élaboration des rapports ITIE 2015 et 2016.

Une présentation détaillée des TDR du recrutement de l'Administrateur Indépendant (AI) chargé d'élaborer les rapports ITIE 2015 et 2016, a été faite par le Secrétaire Permanent (SP). Il indique que ce sont quasiment les mêmes TDR que les années précédentes avec quelques aménagements portant sur la prise en compte des exigences de la Norme 2016, notamment la propriété réelle. Il estime que sur ce point le Comité pourra demander à l'AI de l'assister pour une proposition de définition de la propriété réelle. Le calendrier de la mission a aussi été discuté, et le SP estime que si l'avis de non objection de la Banque Mondiale est obtenu à temps, le Comité pourra lancer les travaux à la mi-avril. Il a indiqué que les entités déclarantes auront un délai d'un mois pour remplir les formulaires qui leur seront soumis. Sur ce point, quelques réserves ont été émises par les participants qui soutiennent que les délais sont parfois trop serrés. Cependant, le SP rappelle que le Comité National a l'obligation de publier en Octobre 2017, le Rapport, donc à partir de là, un rétro-planning est établi afin de se conformer à cette date butoir. Par ailleurs, il a annoncé que la phase des déclarations unilatérales avait déjà été entamée et les administrations ont jusqu'au 23 mars, pour déposer les formulaires.

Sur cette base, le Comité a validé les TDR de l'Administrateur Indépendant.

PJ : TDR Administrateur Indépendant

Le Président de Séance

Pr. Ismaila Madior Fall



La Secrétaire de Séance

Mariane Ndiaye

